



CONSEIL MUNICIPAL-COMMUNE DE BARJOLS

Date	12/01/2022
Lieu	Salle des mariages
Présents	Catherine VENTURINO-GABELLE, Céline PETIT, Michèle ARNAUD, Alain VAURY, Francois VOLPI, Stéphanie GOUDAL-ORIONE, Jacques CUCCHI, Raymonde ASTIER, Daniel VIRGIL, Brigitte LAURENT, Magali SARDOU, Laurent MICHEL, Pierre FABRE, André APARICIO
Absents	Wanda ORLOWSKI LEVEQUE, Candice ROSELLINI, Yves GIACOMELLI, Guilda CHAHVERDI, Cécilia COURBARD, Sébastien LEDESMA, Myriam GARSON, Corinne BADOUX, Maurice JEAN
Procurations	Wanda ORLOWSKI LEVEQUE à Céline PETIT, Guilda CHAHVERDI à Catherine VENTURINO-GABELLE, Sébastien LEDESMA à Jacques CUCCHI
Quorum	14 présents, 17 votes
Heure d'ouverture de la séance	18h35
Heure de clôture de la séance	19h02
Présidence	Mme Le Maire C VENTURINO-GABELLE
Secrétaire de séance	Pour l'opposition : Pour la majorité : Céline PETIT a été élue secrétaire,
Public	Oui dans le respect des règles sanitaires en vigueur

SECRETARIAT GENERAL

DOSSIER 1 : Approbation du Procès verbal du conseil municipal du 13 décembre 2021

Débat : C. Venturino-Gabelle demande à l'assemblée l'approbation du compte rendu du conseil municipal du 13 décembre 2021.

Votes : Pour : 15

Contre :

Abstention : 2 M Sardou et A Aparicio



RESSOURCES HUMAINES

DOSSIER 1 : Signature de la convention avec le CDG83 visant la gestion du dispositif de signalement des actes de violences, de discriminations, de harcèlement et d'agissements sexistes

Débat : C. Venturino-Gabelle présente la convention sus nommée et fait lecture de la délibération.

Votes : Pour : 17

Contre :

Abstention :

FINANCES

DOSSIER 1 : Mise en place de Fonds de concours par la communauté de communes

Débat : C. Venturino-Gabelle présente le dispositif et fait lecture de la délibération.

Votes : Pour : 17

Contre :

Abstention :

DOSSIER 2 : DETR – réhabilitation des reseaux d'eau et assainissement – rue du Réal

Débat : C. Venturino-Gabelle présente la demande faite à l'Etat de financement à hauteur de 50% de 220 855 €HT. Précision faite d'un co-financement de 30% demandé à l'Agence de l'Eau.

C. Venturino-Gabelle fait lecture de la délibération.

Votes : Pour : 17

Contre :

Abstention :

DOSSIER 3 : DETR – remplacement du sol du gymnase de l'école élémentaire

Débat : C. Venturino-Gabelle présente la demande faite à l'Etat de financement à hauteur de 80% de 30 132 €HT et fait lecture de la délibération.

Votes : Pour : 17

Contre :

Abstention :

d'acquisition foncière à 60 000 €, d'études d'aménagement à 50 000 €, d'acquisition d'engins de chantier à 30 000 €, de travaux d'eau et d'assainissement à 50 000 € ;

- **VALIDE** un plafond des aides communautaires au titre des fonds de concours à hauteur de 50% du montant total de l'autofinancement de la commune sur des opérations d'investissement éligibles à la présente aide ;

- **VALIDE** le délai de consommation des fonds de concours de l'année 2021 sur 3 années, sauf demande de dérogation écrite de la part de la commune ;

- **INDIQUE** que les projets communaux « phare » pour lesquels des fonds de concours communautaires seront sollicités, seront présentés en amont par la commune auprès de la Communauté de communes ;

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer l'ensemble des pièces relatives à ces dossiers ;

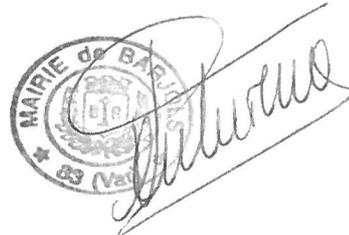
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal

Fait à Barjols le 13/01/2022

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-préfecture le :

Et de la publication le: 13/01/2022

**Le Maire,
Catherine VENTURINO-GABELLE**

The image shows a circular official seal of the Municipality of Barjols, with the text 'MAIRIE de BARJOLS' and '83 (Var)' visible. Overlaid on the seal is a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Catherine Venturino-Gabelle'.

La présente délibération est susceptible de recours gracieux devant l'autorité qui a pris l'acte dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de son envoi au contrôle de la légalité. Dans un même temps ou à la suite du recours gracieux, toute personne qui a un intérêt à agir peut exercer un recours gracieux près le Tribunal Administratif de Toulon situé 5 rue Racine, BP 40510 83000 TOULON Tel : 04-94-42-79-30